

## FAQ

# *Internship Approfondi en Chirurgie des CHV*

### **Tout savoir sur le programme de l'Internship**

#### **Qu'est-ce que l'Internship approfondi des CHV ?**

L'Internship approfondi en chirurgie des CHV est un programme équilibré ayant pour objectif d'acquérir une formation professionnelle complémentaire pour les jeunes diplômés d'école de vétérinaire ayant au préalable réalisé un internat rotatoire ou une formation équivalente post-universitaire. L'Intern aura à la fois des formations théoriques en chirurgie et des formations pratiques en service de chirurgie durant une période 12 mois.

#### **Pourquoi l'Internship approfondi en chirurgie des CHV a-t-il été créé ?**

Le compagnonnage à la française, inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité est un concept historique dans la profession vétérinaire. C'est un moyen unique de transmission des savoirs (en particulier savoir-faire et savoir-être) mais aussi un ciment pour notre profession. La non-rémunération dans certains programmes (publiques ou privés) est un problème pour les jeunes confrères. Le manque de spécialistes en France est un souci pour nombre de CHV et l'incitation des jeunes à s'engager vers des programmes internationaux de spécialisation est une nécessité, ... Toutes ces problématiques ont conduit un certain nombre de CHV à s'engager ensemble dans un programme de qualité.

#### **Quelle différence y a-t-il entre l'Internship approfondi en chirurgie des CHV et les autres formations pouvant être proposées dans d'autres structures vétérinaires ?**

L'Internship approfondi en chirurgie des CHV repose sur un référentiel établi par un organisme de formation agréé et certifié Qualiopi, appelé Progressvet. Il associe une formation théorique et une formation pratique, avec un encadrement par des vétérinaires spécialistes, suivant les recommandations de l'AVMA et de l'EBVS, dans un établissement professionnel répondant au cahier des charges ordinal d'un centre hospitalier vétérinaire. Il bénéficie d'une reconnaissance internationale. Cette formation permet de pouvoir poursuivre dans la voie de la spécialisation.

#### **L'Internship approfondi en chirurgie des CHV est-il réservé aux Français ?**

Non. Si une majorité des Interns sont issus d'une école française, un certain nombre ont effectué leur formation initiale et post-universitaire dans des écoles ou universités européennes. Ce mélange est toujours un

enrichissement important pour tous. Pour les vétérinaires issus d'une école hors UE, il est nécessaire de faire valider son diplôme.

### **L'Internship approfondi en chirurgie des CHV est-il un diplôme ?**

Ce n'est pas un diplôme d'Etat mais un programme de formation professionnelle. Il a une dimension internationale en suivant les recommandations de l'EBVS[1] et de l'AVMA[2]. C'est aussi une formation organisée par un organisme de formation agréé par le CFCV[3] et certifié Qualiopi.-

### **Peut-on poursuivre sa formation après un Internship approfondi en chirurgie des CHV ?**

Oui. Cette formation permet par exemple de poursuivre sa formation vers un résidanat. Ces formations peuvent prendre de nombreuses formes : CEAV, résidences, ... en France ou à l'étranger (Belgique, Canada, UK, USA, ...)

### **L'Internship approfondi en chirurgie des CHV permet-il de se spécialiser ?**

Oui, c'est même un excellent tremplin ! En effet, sa valeur est reconnue par l'EBVS[1]. Il permet d'accéder aux programmes de résidence des boards américains et européens.

### **Internship approfondi et résidences dans les CHV**

Un certain nombre de CHV a ouvert des programmes de résidence européenne, preuve de leur reconnaissance internationale dans la transmission des savoirs au plus haut niveau. Pour les Interns, c'est donc bien une garantie supplémentaire sur la qualité de l'encadrement dans ces structures. Par exemple, sur les 48 programmes de résidences effectués à ce jour au CHV Frégis, aucun échec à l'examen européen n'a été enregistré, ce qui est très supérieur à tous les programmes dispensés en France, y compris dans les établissements publics.

### **Le programme de l'Internship approfondi en chirurgie des CHV est-il le même dans tous les CHV ?**

Oui. Pour pouvoir faire partie du programme de l'Internship approfondi en chirurgie, chaque CHV est agréé par l'organisme de formation (Progressvet-BCDH sas) et s'engage sur le référentiel définissant les objectifs, l'organisation, l'encadrement, les formations pratiques et théoriques, l'évaluation, ...

### **Y a-t-il une formation théorique dans le programme d'Internship approfondi en chirurgie des CHV ?**

Oui, en plus d'un encadrement pratique, de nombreuses heures de formation théorique sont dispensées par des spécialistes, sous forme de conférences ou de webconférences. Les Interns participent aussi aux « journal club » des CHV avec les différents spécialistes et résidents. D'autres formations extérieures complémentaires peuvent aussi être associées au programme.

### Comment est organisé le planning d'un Intern ?

Chaque CHV dispose d'une certaine autonomie dans l'organisation des plannings, sous réserve de respecter le programme de formation et la participation de l'Intern aux différentes conférences en chirurgie prévues. Dans tous les cas, le planning respecte les obligations conventionnelles en ce qui concerne l'organisation et la durée du temps de présence.

### En pratique, comment se déroule une journée d'Internship ?

L'organisation de la journée peut varier d'un CHV à l'autre. D'une manière générale, les temps forts de la journée sont une ronde du matin qui permet d'échanger sur les cas hospitalisés du service de chirurgie (diagnostic différentiel, suivi, complications, ...), la supervision des soins aux animaux, la participation aux examens complémentaires (radio, écho, fibroscopie, imagerie en coupe, ...), la participation aux consultations et à la communication client, la participation aux chirurgies, une ronde de fin de journée faisant la synthèse sur chaque cas.

### Est-on accompagné lors de la formation, a-t-on un tuteur ?

Oui, chaque Intern bénéficie d'un suivi personnalisé avec une évaluation individuelle semestrielle lui permettant de faire le point sur sa progression, son case-log, ... Au quotidien, un « formateur animateur » de la structure est plus particulièrement en charge d'un Intern pour lui permettre de s'intégrer dans la structure et de progresser tout au long de son année de formation.

### Y a-t-il une évaluation des Interns ?

Oui, outre les entretiens individuels, une évaluation de fin de programme est effectuée. Elle repose sur un QCM (en partie en anglais), la qualité du case-log et de la progression d'acquisition des savoir-faire et savoir-être, la rédaction d'un article dans une revue.

### L'Internship approfondi en chirurgie des CHV est-il payant ?

Comme toute formation de qualité, l'Internship a un coût. Une partie de la formation est également prise en charge par le CHV dans lequel se déroule la formation pratique de l'apprenant. Malgré cela, un coût pour l'ensemble de la formation de 2500€ TTC reste à la charge des apprenants pour les formations théoriques, pouvant être minimisées par l'attribution d'une bourse. Le coût est ainsi limité et l'Intern reçoit par ailleurs une rémunération.

## Est-on rémunéré lors de l'Internship approfondi en chirurgie des CHV ?

Oui, le programme de formation prévoit une mise en responsabilité. Elle se fait dans le cadre d'un contrat de travail avec le CHV dans lequel se déroule la formation. Le contrat est déposé à l'Ordre des vétérinaires et respecte le code du travail et la convention collective. La rémunération des périodes de responsabilité est conventionnelle, avec les gratifications associées (ancienneté par rapport au diplôme, indemnités de service continu, congés payés, ...).

## ***Tout savoir sur la partie recrutement***

### Quels sont les prérequis pour postuler à l'Internship approfondi en chirurgie des CHV ?

Il faut au début de l'Internship être inscrit à l'Ordre des vétérinaires. Le candidat devra également, avoir validé l'internship des CHV, un internat, ou un programme équivalent, avoir transmis une lettre de motivation et deux lettres de recommandation, et avoir satisfait à l'entretien de sélection de l'Internship approfondi.

Il n'est pas nécessaire d'avoir réalisé un stage en amont dans le CHV souhaité mais il permet de connaître le profil du candidat valorisant ainsi sa candidature. Selon le CHV souhaité, le candidat peut réaliser une journée découverte.

### Quel est le profil recherché par les CHV chez le futur Intern ?

Le futur Intern est quelqu'un de motivé par la recherche de l'excellence dans son exercice professionnel, par la curiosité et la réflexion, par la rigueur dans ses tâches quotidiennes (médicales et administratives), par le travail en équipe et sa faculté d'intégration, ...

### Quand débute l'Internship approfondi en chirurgie des CHV ?

Le programme débute le 1<sup>er</sup> septembre pour se terminer le 31 août de l'année suivante.

### Les candidatures sont-elles communes à tous les CHV participants ?

Oui mais il faut établir un choix en indiquant 3 CHV par ordre de préférence. Chaque CHV reçoit alors les postulants qui les ont mis en choix 1 pour un entretien. Si une candidature n'est pas retenue, elle est transmise au CHV en choix n°2, ... Mais attention, il y a un nombre important de candidatures et le plus souvent les choix 1 sont pourvus d'emblée.

### Y a-t-il des possibilités de logement ?

Dans le programme, il n'est pas prévu de logement des Interns. Néanmoins, selon les structures, des possibilités de logement sur place peuvent exister mais aussi, les logements se transmettent souvent entre les Interns d'une promotion à l'autre.

**Peut-on avoir accès à une information complémentaire sur le programme d'Internship approfondi en chirurgie des CHV ?** Vous pouvez envoyer vos questions à : [internship@progressvet.fr](mailto:internship@progressvet.fr)

[1] European Board of Veterinary Specialization <https://ebvs.eu/>

[2] American Veterinary Medical Association <https://www.avma.org/ProfessionalDevelopment/Education/Pages/VeterinaryInternships.aspx>

[3] Comité de la Formation Continue Vétérinaire <https://www.veterinaire.fr/exercer-le-metier/la-formation-veterinairecontinue/la-formation-continue-veterinaire.html>